

## Rentrée scolaire étudiante 2025

Madame, Monsieur,

Je suis ravi de vous accueillir pour cette nouvelle **année scolaire 2025-2026**. Veuillez trouver ci-joint le dossier d'inscription à compléter et à nous retourner dans les plus brefs délais **sous 08 jours dès réception à votre domicile avec les documents demandés** (Les documents manquants seront à fournir le 1<sup>er</sup> jour de rentrée).

**La rentrée se déroulera aux jours et heures indiqués sur le tableau au verso.**

Dans les jours suivant la rentrée **seront distribués : les certificats de scolarité, les cartes étudiantes et éventuellement une liste de fournitures complémentaires à acheter.**

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

**Le Proviseur  
Christophe Roux**

- **Tarification restauration** : Pour les demi-pensionnaires BTSa : à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, **4 tarifs seront désormais proposés en fonction de la situation fiscale des familles** :
- Tarif 1 : 3,40 €/repas Tarif 2 : 4,15 €/repas Tarif 3 ; 4,55 €/repas Tarif 4 : 5,15 €/repas.
- **Tarification hébergement** : **Quelques hébergements possibles et limités des BTS à l'internat pour 2025-2026 (soumis au même règlement intérieur de l'internat des élèves) après choix de la commission de sélection (selon âge et critères sociaux. Merci de contacter la vie scolaire au 02-54-67-44-00 ou [vs-legta.vendome@educagri.fr](mailto:vs-legta.vendome@educagri.fr) pour toutes demandes éventuelles.**  
**4 tarifs forfaitaires seront désormais proposés en fonction de la situation fiscale des familles :**
- Tarif 1 : 1 436,40 €/an Tarif 2 : 1 668,60 €/an Tarif 3 ; 1 807,20 €/an Tarif 4 : 2 012,40 €/an.

Possibilité de régler à la facture et/ou de demander un échéancier pour l'année auprès de l'agence comptable à l'adresse mail [agence-comptable.epl41@educagri.fr](mailto:agence-comptable.epl41@educagri.fr)

Ou **La Résidence « Habitat Jeunes de Vendôme » 02 54 73 77 00**, Partenaire de l'établissement qui accueille un grand nombre de nos étudiants de **première et deuxième année** concernant nos trois BTSa.

- **La semaine scolaire se déroule :**
  - du lundi 9h30 au vendredi 16h00 pour les lycéens.
  - du lundi 8h30 au vendredi 18h00 pour les étudiants BTSa.

**Le règlement intérieur, le calendrier scolaire 2025/ 2026**, ainsi que tous les documents relatifs à la rentrée seront consultables à partir du 24 août 2025 sur le site du legta [www.legta41.educagri.fr](http://www.legta41.educagri.fr) rubrique rentrée étudiante 2025 / 2026.  
Les documents papiers seront remis à chaque étudiant(e) le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée.

**En cas de refus d'acceptation ou de démission,**

**Veuillez le signaler au lycée, par courrier ou par mail, à réception de cette lettre.**